



# Conseil économique et social

Distr. générale  
19 décembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquantième session

5-8 mars 2019

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises à la Commission pour examen**

**et décision : données et indicateurs relatifs**

**au Programme de développement durable**

**à l'horizon 2030**

## **Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2018/227 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport récapitule les activités menées depuis la quarante-neuvième session de la Commission de statistique. Il résume les travaux d'élaboration d'un document sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, y compris les recommandations en faveur de la création d'un mécanisme de financement et la publication de la Déclaration de Doubaï, et fait le point sur le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu du 22 au 24 octobre 2018 à Doubaï (Émirats arabes unis). Il fait en outre le point sur les prochaines étapes devant conduire à une coordination plus efficace du système statistique des Nations Unies. Chaque sujet est examiné séparément.

La Commission sera notamment appelée à se prononcer sur : a) l'approbation du document sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial et la Déclaration de Doubaï ; b) l'examen et l'approbation des recommandations en faveur d'une coordination plus efficace du système statistique des Nations Unies ; c) l'examen et l'approbation du projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2018.

---

\* E/CN.3/2019/1.



# **Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

## **I. Introduction**

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au programme de développement durable à l'horizon 2030 a été créé à la quarante-sixième session de la Commission de statistique. Il est composé de représentants de 22 bureaux nationaux de statistique et fonctionne sous les auspices de la Commission de statistique. Dans sa décision 46/101<sup>1</sup>, la Commission a chargé le Groupe de haut niveau d'assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et de favoriser le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination dans le domaine des statistiques.

## **II. Réunions du Groupe de haut niveau**

### **A. Onzième réunion, 9 et 10 mai 2018, Rabat**

2. La onzième réunion du Groupe de haut niveau a été accueillie par le Haut-Commissariat au Plan du Maroc les 9 et 10 mai 2018, à Rabat. La réunion avait principalement pour objectifs de : a) passer en revue les mécanismes de financement proposés aux fins du renforcement des capacités ; b) considérer les travaux d'élaboration du document final de Doubaï sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable et le financement des statistiques ; c) examiner les préparatifs du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui doit se tenir en octobre 2018 à Doubaï ; et d) étudier les documents justificatifs en faveur de la création d'un poste de statisticien en chef de l'Organisation des Nations Unies.

3. À la réunion, le Groupe de haut niveau est convenu du programme du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données et de ses contributions aux séances. Il a aussi débattu et convenu de la nécessité d'assurer le suivi du Plan d'action mondial et des documents finals connexes pour le Forum. Ces documents couvrent la mise en œuvre du Plan d'action mondial et le financement en matière de données, et contiennent une déclaration qui assurera la continuité de la vision et des objectifs stratégiques fixés dans le Plan d'action mondial (voir ci-dessous). Parmi les principaux résultats de la réunion il convient de citer un accord sur l'élaboration des documents destinés au forum qui se tiendrait à Doubaï (une déclaration et un document sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial et du financement en matière de données) ; le changement du nom du sous-groupe sur l'amélioration de l'efficacité du système statistique, désormais dénommé « sous-groupe sur l'amélioration de l'efficacité du système statistique des Nations Unies » ; décision d'un commun accord que le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21)

---

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 2015, Supplément n° 4, (E/2015/24), chap. I, sect. C.

serait intégré en qualité de partenaire sur cette question permanente aux futurs débats publics des réunions du Groupe de haut niveau ; la communication d'observations au Secrétariat concernant le programme et les sessions supplémentaires du Forum liées au Groupe de haut niveau ; et des échanges sur la nécessité de familiariser comme il convient les nouveaux membres avec les travaux du Groupe de haut niveau après la rotation de 2019.

4. Une manifestation parallèle a eu lieu le 8 mai 2018 avec des représentants du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, du Partenariat mondial pour les données du développement durable et de son conseil, et de la Banque mondiale ; elle a porté sur l'amélioration de la collaboration entre les divers acteurs s'employant à appuyer les systèmes statistiques nationaux et a été l'occasion d'examiner en profondeur les mécanismes et les cadres de financement visant à appuyer les systèmes statistiques nationaux. Il a été convenu que l'amélioration de la collaboration entre les partenaires du Groupe de haut niveau et d'autres partenaires, dont le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, la Banque mondiale et le Partenariat mondial, faciliterait le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques à l'échelle mondiale, même après 2030.

## **B. Douzième réunion, 21 et 25 octobre 2018, Doubaï (Émirats arabes unis)**

5. La douzième réunion du Groupe de haut niveau s'est déroulée sur deux jours, les 21 et 25 octobre 2018, à Doubaï (Émirats arabes unis). Elle avait pour objectifs principaux : a) d'examiner les pays candidats pour accueillir le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données et de choisir l'un d'entre eux ; b) d'étudier et d'approuver la Déclaration de Doubaï ; c) d'examiner les travaux liés au financement en matière de données et de statistiques et d'en débattre ; d) d'examiner la proposition tendant à améliorer l'efficacité du système statistique des Nations Unies et d'en débattre ; et e) de dresser un premier bilan des expériences tirées du deuxième Forum.

6. Le Groupe de haut niveau a examiné les offres soumises par les pays candidats pour accueillir le troisième Forum et s'est prononcé à ce sujet ; il a dressé un premier bilan des résultats du deuxième Forum (voir ci-dessous). Le rôle joué par le pays d'accueil concernant les aspects relatifs au programme du Forum a aussi fait l'objet de discussions approfondies. Il a été souligné qu'il peut être difficile de trouver le moyen de permettre au pays d'accueil d'être mis en avant dans le cadre du Forum tout en veillant à ce que la manifestation demeure sans conteste une manifestation de l'Organisation des Nations Unies et ne devienne pas une opération de prestige national. En outre, il a été convenu que le pays d'accueil resterait membre de droit du comité mais qu'il n'aurait aucun rôle à jouer dans l'élaboration des aspects relatifs au contenu et au programme de la manifestation.

7. Les principaux résultats obtenus au titre de chaque point de l'ordre du jour de la réunion sont analysés dans les sections ci-dessous.

### **III. Forum mondial des Nations Unies sur les données**

#### **A. Contexte**

8. Comme suite à l'une des principales recommandations formulées dans le rapport intitulé « A world that counts » (Un monde qui compte), présenté en novembre 2014 par le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable établi par le Secrétaire général, la Commission de statistique est convenue qu'un forum mondial des Nations Unies sur les données du développement durable permettrait d'intensifier la coopération avec divers groupes spécialisés, comme les informaticiens, les géomaticiens et scientifiques des données statistiques et les utilisateurs, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile.

9. Dans le but de sélectionner le pays qui accueillera la manifestation, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a adressé une demande d'expression d'intérêt aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat assure le suivi des expressions d'intérêt ; les pays intéressés sont invités à présenter une offre plus détaillée. Le Groupe de haut niveau examine les offres, invite les pays sélectionnés à présenter la leur et fait un choix.

10. Le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données s'est tenu en janvier 2017 au Cap (Afrique du Sud). Le deuxième Forum s'est tenu en octobre 2018 à Doubaï (Émirats arabes unis).

11. À sa douzième réunion, tenue le 21 octobre 2018, le Groupe de haut niveau est convenu que le prochain Forum se tiendrait en Suisse en 2020 (pour de plus amples renseignements, voir ci-dessous).

#### **B. Deuxième Forum**

12. Le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données a été organisé par l'Autorité fédérale de la compétitivité et de la statistique des Émirats arabes unis du 22 au 24 octobre 2018, avec l'appui de la Division de statistique, sous la direction de la Commission de statistique et du Groupe de haut niveau.

13. Sur les plus de 85 séances couvrant les six domaines thématiques du Forum, les progrès réalisés dans l'action menée pour faire face à certaines des principales difficultés liées au développement durable ont été mis en évidence, de nouvelles initiatives lancées et de nouveaux axes de travail définis. La Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed a fait une déclaration liminaire.

14. Plus de 2 000 participants venus de plus de 100 pays ont participé au Forum. Différents producteurs de données étaient bien représentés, notamment des organisations de la société civile, des établissements de recherche, des entités du secteur privé, les entités géospatiales et des systèmes statistiques nationaux. Les participants ont été plus nombreux et sont venus d'horizons plus divers que ceux du premier Forum, ce qui témoigne d'une collaboration accrue entre les différentes entités productrices de données. Dans l'ensemble, on avait l'impression qu'une nouvelle communauté de spécialistes des données et de statisticiens se constituait autour d'objectifs communs sous la bannière du Forum mondial des Nations Unies sur les données.

15. Le programme du Forum a été élaboré par un comité du programme composé de représentants de diverses entités productrices de données. Un ensemble exceptionnel de propositions a été présenté par un large éventail de parties prenantes dans le cadre d'un appel à contributions ouvert. En tout, plus de 480 propositions ont été reçues. Le comité du programme, avec l'assistance du Secrétariat, a procédé à plusieurs séries d'examen des propositions. On s'est efforcé de regrouper les propositions analogues ou d'incorporer des éléments supplémentaires dans les propositions existantes afin de renforcer le programme final et d'y intégrer autant de contributions que possible. Le Groupe de haut niveau, en tant qu'organe directeur, a réexaminé les suggestions finales présentées par le comité du programme et a pris des décisions définitives quant au contexte programmatique. Il a par ailleurs préparé des séances pour mettre en avant des sujets importants, comme ses travaux sur la coordination efficace du système statistique des Nations Unies et sur le financement en matière de données et de statistiques.

16. Entre autres sujets importants, le comité du programme a étudié l'évaluation des effets du Forum. Pour cela, le comité du programme a organisé une séance visant à étudier l'évolution du Forum au fil du temps et à évaluer ses effets. Il a été recommandé de continuer de mettre en avant le suivi et l'évaluation des effets du Forum lors des futures manifestations.

17. Les suggestions formulées par les membres du comité du programme et les membres du Groupe de haut niveau concernant le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données ont été les suivantes : varier davantage la structure des séances ; organiser de véritables débats sur les questions clés ; réserver un espace pour mettre en avant les nouvelles initiatives et les travaux entrepris par des organisations ; prévoir de brèves présentations des propositions n'ayant pas été acceptées dans le programme officiel ; mieux s'attacher à contrôler la façon dont différentes propositions sont regroupées ; engager un dialogue avec les jeunes et favoriser leur participation au moyen d'initiatives conçues à cette fin ; poursuivre l'action menée pour attirer davantage de décideurs aux prochains forums ; faire en sorte que les lieux de réunion ne soient pas dispersés, pour éviter que les représentants n'aient à se déplacer entre de multiples bâtiments.

18. Le Forum s'est achevé par la Déclaration de Doubaï (voir ci-dessous), dans laquelle il est réaffirmé que le Plan d'action mondial est le cadre commun que la communauté mondiale des producteurs de données et de statistiques doit utiliser pour améliorer les données au service du développement durable et qui contient un appel à la création d'un dispositif de financement innovant relatif aux données, qui soit entièrement axé sur la demande, sous la direction de représentants des systèmes statistiques et de diverses entités productrices de données et communautés de donateurs.

### **C. Troisième Forum**

19. En janvier 2018, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a adressé une demande d'expression d'intérêt aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York en vue de choisir le pays qui accueillerait le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données. Les États Membres intéressés ont été invités à manifester leur intérêt le 31 mars 2018 au plus tard. Six expressions d'intérêt ont été reçues. Il a ensuite été demandé aux pays intéressés de présenter une offre complète au Secrétariat le 31 août 2018 au plus tard. Trois offres complètes ont été présentées avant la date limite. À l'issue d'un premier

examen, deux pays candidats ont été invités à présenter leur offre au Groupe de haut niveau à Doubaï.

20. À sa douzième réunion, le 21 octobre 2018, après les présentations par les pays candidats, l'examen minutieux de tous les éléments et un échange de vues, le Groupe de haut niveau a décidé que le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données se tiendrait du 18 au 21 octobre 2020 à Berne. La cérémonie d'ouverture est prévue pour le dimanche 18 octobre et elle sera suivie de trois jours complets de séances.

21. La Division de statistique, qui assure le secrétariat du Groupe de haut niveau et du comité du programme, sera chargée de la coordination avec l'organisme de statistique du pays hôte, l'Office fédéral de la statistique, pour assurer le succès du Forum. Un comité du programme sera constitué début 2019. Il examinera les six domaines thématiques initiaux, qui serviront de nouveau à guider l'élaboration du contenu du programme.

## **IV. Mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap**

### **A. Notes sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial**

22. Durant l'année écoulée, le sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, en collaboration avec le Secrétariat, a recueilli des exemples de mise en œuvre du Plan d'action mondial. Le recueil d'exemples de mise en œuvre au niveau des pays est essentiel pour comprendre comment le Plan d'action mondial est appliqué et comment le relier aux travaux relatifs au financement. Un dispositif de consultation en ligne<sup>2</sup> permet de continuer d'ajouter des exemples aux fins de leur examen et de leur inclusion dans le recueil en ligne.

### **B. Amélioration des données pour le développement durable : mise en œuvre du Plan d'action mondial**

23. Sous la direction du Danemark, le sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a élaboré un document intitulé « Better data for sustainable development : implementing the Cape Town Global Action Plan for Data for the 2030 Agenda » (Amélioration des données pour le développement durable : mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données relatives au Programme 2030), lequel est présenté à la Commission comme document de travail.

24. Le document est axé sur les aspects du financement du renforcement des capacités statistiques et sur la création d'un mécanisme de financement, et définit les principes directeurs régissant la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il faut régler sans délai et efficacement la question de la réussite de la mise en œuvre du Programme 2030, laquelle implique des besoins en matière de données qui ont créé des difficultés à court, moyen et long terme. Pour résoudre ces problèmes, il est préconisé dans le document de créer un mécanisme de financement transparent ouvert à toutes les

---

<sup>2</sup> Le dispositif de consultation en ligne sera disponible jusqu'au 15 février 2019 à l'adresse suivante : <http://bit.ly/CTGAP-Implementation>.

parties prenantes, aussi bien publiques que privées, qui permette de contribuer au financement en espèces ou en nature et qui offre la possibilité d'apporter des financements mixtes transparents. Un autre rôle important du mécanisme est de garantir et d'accroître l'efficacité du financement du renforcement des capacités.

25. Il est préconisé dans le document que le mécanisme de financement relève de la Commission de statistique, laquelle en serait la principale partie prenante et lui fournirait un dispositif de gouvernance solide et efficace et une structure de contrôle. Le Groupe de haut niveau serait le principal organe de la Commission de statistique chargé de contrôler la mise en œuvre du mécanisme. Par ailleurs, afin de renforcer l'appui politique apporté à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, il est recommandé que le dispositif de contrôle ne se limite pas à la Commission de statistique et s'assure non seulement le concours de cette dernière (et du Groupe de haut niveau), mais aussi celui des principaux donateurs, producteurs de données et organismes d'exécution, afin que ceux-ci guident la prise de décisions relatives aux modalités de fonctionnement et aux moyens de mobiliser des ressources. Il est proposé que la Commission de statistique surveillera la mise en œuvre du Plan d'action mondial dans le cadre de ses examens annuels. En outre, il est recommandé que la mise en œuvre du Plan d'action mondial soit également examinée par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable dans le cadre des débats généraux sur l'exécution du Programme 2030.

26. Il est proposé qu'un secrétariat fournissant un appui au mécanisme soit hébergé par une organisation internationale membre de plein droit du système des Nations Unies, telle que la Banque mondiale, et qu'il soit une unité semi-autonome tirant parti des structures de l'institution et des expériences de cette dernière en matière de mécanismes de financement de grande envergure, s'appuyant sur les capacités opérationnelles de l'organisation et offrant un accès unique aux ministres des finances.

27. Il est proposé que le mécanisme de financement mondial soit une structure faitière visant à coordonner et à affermir les contributions actuelles et futures à la mise en œuvre du Plan d'action mondial et à fournir un système à même de favoriser la cohérence entre les approches et projets divers entrepris à l'échelon national. La mise en œuvre du Plan d'action mondial sera dirigée et contrôlée par les pays, qui tiendront compte des priorités nationales.

28. Le Groupe de haut niveau a procédé à divers examens en tenant compte des observations formulées par diverses parties prenantes clés au moyen d'un dispositif de consultation en ligne accessible sur le site Web du Groupe de haut niveau. L'une des mesures importantes envisagées par le Groupe de haut niveau était l'établissement d'un dialogue réunissant la communauté de donateurs, le Groupe de haut niveau et les pays bénéficiaires afin de réfléchir aux moyens de changer d'orientation de façon à laisser plus de place aux données et aux statistiques pour la communauté de donateurs et d'offrir l'occasion d'examiner le document et les recommandations du Groupe de haut niveau. Une réunion convoquée par la Suisse aura lieu en janvier 2019 à Berne. Elle réunira des représentants de donateurs et de fondations ainsi que des membres du Groupe de haut niveau et d'autres parties prenantes concernées. À la réunion d'octobre 2018 du Groupe de haut niveau, l'idée a été émise qu'un document de synthèse était nécessaire pour alimenter les discussions lors de la réunion de Berne. Ce document comprendrait la Déclaration et le document du Groupe de haut niveau. Le Groupe de haut niveau transmettrait des éléments de fond sur ses travaux. Il a été proposé que la réunion de Berne s'adresse aux décideurs et que des organismes de

financement et d'aide, ainsi que des représentants du Groupe de haut niveau, y participent.

## V. Déclaration de Doubaï

29. Le Groupe de haut niveau, lors de sa réunion tenue en mai 2018 à Rabat, a convenu qu'il importait que chaque forum donne lieu à un document final propre à susciter un intérêt politique et a décidé qu'une déclaration de Doubaï serait adoptée au deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données.

30. La Déclaration de Doubaï (voir annexe I) a été élaborée par un sous-groupe dirigé par l'Afrique du Sud, qui a reçu des contributions du Danemark, de la Suisse et de l'État de Palestine et une assistance du Secrétariat (la composition du sous-groupe est indiquée à l'annexe III). La Déclaration porte sur deux éléments essentiels : la mise en œuvre et le financement du Plan d'action mondial. Les membres du Groupe de haut niveau, à l'issue d'un débat, ont convenu que la Déclaration de Doubaï devait être approuvée par la Commission de statistique, d'autant plus que celle-ci s'y voyait conférer un rôle de premier plan. En outre, ils ont reconnu qu'il serait utile que la Déclaration recueille un appui accru, au-delà de celui de la Commission.

31. Pendant le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, le texte initial de la Déclaration a été publié sur le site Web du Forum et les participants ont été invités à formuler des commentaires. Dix-huit entités ont formulé des commentaires, qui ont été pris en compte lors de la rédaction du texte révisé de la Déclaration, présenté à la séance plénière de clôture du Forum, le 24 octobre 2018.

32. Il a été convenu que la Déclaration constituait le document final officiel du Forum.

## VI. Sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur

33. La Commission a établi le sous-groupe conjoint à sa quarante-septième session et a adopté son programme de travail à sa quarante-neuvième session. Le sous-groupe a tenu une réunion en marge de la quarante-neuvième session de la Commission pour aborder les questions prioritaires, notamment celle de l'organisation d'une enquête commune avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et les activités relatives au financement.

34. Au cours de l'année écoulée, le sous-groupe conjoint a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du document de travail mentionné plus haut, intitulé *Better data for sustainable development : implementing the Cape Town Global Action Plan for Data for the 2030 Agenda* (Amélioration des données pour le développement durable : mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données relatives au Programme 2030).



## VII. Sous-groupe sur l'amélioration de l'efficacité du système statistique des Nations Unies

35. À sa quarante-neuvième session, la Commission a convenu qu'il fallait renforcer la coordination et améliorer l'efficacité du système statistique des Nations Unies. Elle a chargé le Groupe de haut niveau de lui présenter, à sa cinquantième session, une proposition précisant le rôle, le niveau et les fonctions du poste de statisticien en chef des Nations Unies qu'il était proposé de créer, compte tenu notamment de ce qui pourrait améliorer la performance statistique du système dans le contexte de la réforme de l'ONU. Le sous-groupe, dirigé par la Suisse et la Mongolie, a élaboré un document dans lequel il a présenté les aspects nécessitant une plus grande coordination au sein du système statistique des Nations Unies, proposé différentes stratégies et formulé des recommandations sur les moyens de renforcer la coordination et de faire en sorte que la statistique officielle soit mieux prise en compte.

36. Le sous-groupe a recommandé de : a) mettre en œuvre sept mesures - détaillées dans le document de travail – pour renforcer le dispositif existant ; b) mieux faire connaître le rôle de la statistique dans les hautes sphères politiques, dans le contexte de la réforme de l'ONU.

37. Le document intitulé *Modernization of the United Nations statistical system : a more effective and efficient United Nations statistical system in the era of the 2030 Agenda for Sustainable Development and beyond* (Modernisation du système statistique des Nations Unies : un système plus efficace et plus efficient dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au-delà) est présenté comme document de travail à la Commission.

## VII. Programme de travail pour 2019

38. Le Groupe de haut niveau a approuvé un programme de travail pour 2019 axé sur : a) la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et des activités de financement en faveur des données et des statistiques, y compris les prochaines étapes de la mise au point du dispositif de financement ; b) la poursuite des travaux visant à améliorer l'efficacité du système statistique des Nations Unies ; c) le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données. Le programme de travail est détaillé à l'annexe II ci-dessous.

## IX. Points appelant une décision

39. La Commission de statistique est invitée à :

- a) Approuver la Déclaration de Doubaï et à prescrire les prochaines mesures à prendre en vue de son examen à un niveau politique plus élevé ;
- b) Examiner et à approuver les recommandations en faveur d'une coordination plus efficace du système statistique des Nations Unies ;
- c) Examiner et à approuver le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2019.

**Annexe I\*****Déclaration de Doubaï : Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable**

1. Nous, participantes et participants réunis à Doubaï (Émirats arabes unis) pour le Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2018, issus d'organismes nationaux de statistique et d'autres composantes des systèmes statistiques nationaux, d'autres entités productrices de données, d'institutions publiques, du secteur privé, de la société civile, du milieu universitaire et des médias ;
2. *Soulignant* que les ambitions énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) ne peuvent être pleinement concrétisées sans données de qualité actualisées, pertinentes, publiques et ventilées pour veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte ;
3. *Constatant* que le Programme 2030 requiert une transformation et un développement des systèmes statistiques nationaux, qui doivent être plus souples et plus réactifs pour répondre aux demandes croissantes des utilisateurs de données, y compris pour mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 ;
4. *Considérant* que le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, lancé au premier Forum mondial des Nations Unies sur les données tenu au Cap (Afrique du Sud) en janvier 2017 et adopté par la Commission de statistique, que les États Membres ont accueilli favorablement dans la résolution 71/313 de l'Assemblée générale<sup>1</sup>, guide l'exécution des programmes et des activités visant à fournir les données nécessaires au Programme 2030 ;
5. *Soulignant* la nécessité d'appuyer les programmes de collecte de données fondamentales, tels que le recensement de la population et des logements prévu pour 2020 ;
6. *Soulignant* l'importance de la coordination au sein du système statistique, notamment pour ce qui est d'améliorer l'utilisation et l'intégration des sources de données administratives ;
7. *Constatant* que pour répondre à la demande de données liée au Programme 2030, il faut de toute urgence trouver de nouvelles solutions normalisées et compatibles qui permettent de tirer parti des nouvelles technologies et sources de données, au moyen de partenariats entre les autorités nationales de statistique et le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et les établissements de recherche ;
8. *Notant* qu'il est explicitement préconisé, dans le Programme 2030, de fournir un appui accru aux fins de l'amélioration de la collecte des données, du renforcement des capacités des États Membres et des bureaux de statistique nationaux et de l'amélioration des systèmes de collecte de données nationaux

---

\* La version originale de la présente annexe n'a pas été revue par les services d'édition.

<sup>1</sup> Résolution intitulée « Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », 10 juillet 2017, consultable à l'adresse <http://undocs.org/fr/A/RES/71/313>.

pour garantir l'accès à des données de qualité, actualisées, pertinentes et ventilées.

9. *Notant* également que dans le Programme 2030, les États Membres se sont engagés à promouvoir de manière transparente et responsable une coopération accrue entre les secteurs public et privé afin de tirer parti d'un large éventail de données, notamment des données d'observation de la Terre et des informations géospatiales, tout en veillant à ce que les pays conservent la maîtrise des efforts visant à soutenir et à suivre les progrès accomplis<sup>2</sup> ;
10. *Soulignant* que de nombreux systèmes statistiques nationaux continuent d'éprouver de grandes difficultés, ce qui entraîne un manque de données relatives à la vie des populations et rend de nombreuses personnes en quelque sorte « invisibles » ;
11. *Considérant* qu'il est crucial de financer avec la plus grande efficacité les formes novatrices de développement des capacités en vue de mettre en œuvre avec succès le Plan d'action mondial et que, pour combler le déficit de financement, il est nécessaire d'adopter des stratégies de financement innovantes et de mener des actions nationales coordonnées, qui soient axées sur les priorités nationales ;
12. *Reconnaissant* que la confiance entre les producteurs et utilisateurs de données et de statistiques est essentielle au bon fonctionnement des systèmes statistiques nationaux, régionaux et mondiaux, dans la droite ligne des Principes fondamentaux de la statistique officielle ;

**Nous engageons à :**

13. Faire en sorte que des données de qualité, pertinentes, actualisées, publiques et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national<sup>3</sup> soient rendues disponibles et accessibles à tous les utilisateurs ;
14. Travailler de concert pour amener les producteurs de données à collaborer aux fins de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, cadre commun pour la modernisation et la consolidation des systèmes statistiques, et de la conception et de la mise en œuvre au niveau des pays d'activités de renforcement des capacités statistiques nécessaires à la réalisation du Programme 2030 ;
15. Entreprendre des actions fortes dans les six domaines stratégiques du Plan d'action mondial et à nouer des partenariats permettant de tirer parti des nouvelles technologies et sources de données, de manière à fournir des données propres à éclairer la prise de décisions et les investissements tout en préservant le rôle central des organismes nationaux de statistique, qui œuvrent dans un cadre robuste de principes et de pratiques pour faire en sorte que les produits statistiques répondent aux normes les plus exigeantes ;

<sup>2</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », 21 octobre 2015, consultable à l'adresse <http://undocs.org/fr/A/RES/70/1>.

<sup>3</sup> Ibid., par. 74 g).

**Sommes déterminés à :**

16. Mobiliser les efforts de financement aux niveaux national et international et à susciter, dans chaque pays, un engagement politique en faveur de l'affectation de ressources suffisantes pour combler le manque de capacités techniques et institutionnelles des systèmes nationaux de données et de statistique, afin d'améliorer la couverture des données de qualité, la fréquence de leur production et leur disponibilité. La disponibilité croissante de données relatives au développement durable, avec l'appui crucial des pouvoirs publics et au moyen de partenariats étroits avec des acteurs des milieux universitaires, de la société civile, du secteur privé et du grand public, favorisera la prise de décisions plus solides, basées sur des données factuelles ;

**Demandons :**

17. La création d'un mécanisme de financement novateur, ouvert à toutes les parties prenantes sous le contrôle des États Membres de l'ONU, capable de répondre avec rapidité et efficacité aux besoins prioritaires des systèmes nationaux de données et de statistique, dans le but de mobiliser des fonds nationaux et internationaux, d'établir des partenariats et de trouver des sources de financement afin de renforcer les capacités de ces systèmes. Le mécanisme, qui fonctionnera entièrement à la demande, relèvera de la compétence de la Commission de statistique et sera placé sous la direction de responsables des systèmes statistiques nationaux et de différentes entités productrices de données et communautés de donateurs, qui appuieront la prise de décisions relatives aux modalités opérationnelles et à la levée de fonds visant à permettre la production des données nécessaires à la mise en œuvre intégrale du Programme 2030. Son secrétariat sera assuré par une unité hébergée par une institution internationale comptant des membres dans le monde entier.

**Doubaï, le 24 octobre 2018**

## Annexe II

### **Projet de programme de travail pour 2019 du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Organe principal assurant le suivi stratégique de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au service de la Commission de statistique, le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme 2030 continuera, en 2019, à axer ses travaux en priorité sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, la mise au point du dispositif de financement, la poursuite des travaux visant à améliorer l'efficacité du système statistique de l'Organisation des Nations Unies et les préparatifs du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données.

Il est primordial de s'appuyer sur des exemples de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour comprendre comment les organismes nationaux de statistique et, plus largement, les systèmes statistiques font en sorte que le Programme 2030 dispose des données nécessaires. Par conséquent, en 2019, le Groupe de haut niveau mettra la dernière main aux notes relatives à la mise en œuvre du Plan. En coopération avec la Division de statistique et les autres parties prenantes essentielles, il approfondira les activités de mise au point du dispositif de financement et les travaux connexes. Pour ce qui est d'améliorer l'efficacité du système statistique des Nations Unies, le Groupe de haut niveau mènera les travaux comme convenu à la cinquantième session de la Commission de statistique. Quant aux préparatifs du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données, ils seront dirigés par le Secrétariat, en collaboration avec le Comité du programme et le Groupe de haut niveau.

Tout au long de l'année, le Groupe de haut niveau contribuera à d'autres manifestations de haut niveau, telles que des réunions tenues en marge de la cinquantième session de la Commission de statistique, des débats du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et des séances de l'Assemblée générale.

Le Groupe de haut niveau mènera l'essentiel de ses activités par des moyens électroniques, et quelques réunions en présentiel sont prévues aux deuxième et quatrième trimestres de 2019. Au deuxième trimestre, les commissions régionales procéderont au remplacement d'une partie des membres du Groupe, en coordination avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

#### **Projet de programme de travail**

I. Mise en œuvre du Plan d'action mondial et activités de financement en faveur des données et des statistiques

A. Mise en œuvre du Plan d'action mondial

Notes sur la mise en œuvre : parachèvement de l'outil en ligne

- B. Activités de financement en faveur des données et des statistiques
  - 1. Mise en place de la structure de gouvernance et de suivi
  - 2. Contacts avec les autres principales parties prenantes concernant les activités de développement des capacités
- II. Amélioration de l'efficacité du système statistique des Nations Unies  
Poursuite de l'application des mesures comme décidé par la Commission de statistique
- III. Troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données  
Préparatifs dirigés par le Secrétariat, en collaboration avec le Comité du programme et le Groupe de haut niveau
- IV. Contributions du Groupe de haut niveau à des manifestations
  - A. Mars 2019 : réunions en marge de la cinquantième session de la Commission de statistique
  - B. Juillet 2019 : Forum politique de haut niveau sur le développement durable
  - C. Septembre 2019 : Assemblée générale et Forum politique de haut niveau sur le développement durable
- V. Réunions
  - A. Treizième réunion, le 3 mars 2019 (avant la cinquantième session de la Commission de statistique)
    - 1. Mise en œuvre du Plan d'action mondial et activités de financement
    - 2. Amélioration de l'efficacité du système statistique des Nations Unies
    - 3. Remplacement d'une partie des membres et planification de la transition
    - 4. Débats du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019 tenus en juillet (sous les auspices du Conseil économique et social) et en septembre (sous les auspices de l'Assemblée générale)
  - B. Quatorzième réunion, deuxième trimestre de 2019, Mongolie (à confirmer)
  - C. Quinzième réunion, quatrième trimestre de 2019, lieu à définir
- VI. Membres
  - A. Remplacement d'une partie des membres à la fin du deuxième trimestre de 2019 (début du mandat : 1<sup>er</sup> juin 2019)
  - B. Élaboration d'un plan d'intégration des nouveaux membres aux flux de travail du Groupe de haut niveau

## **Annexe III**

### **Composition des sous-groupes du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

1. Sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable : Canada, Colombie, Danemark, Égypte, Hongrie, Italie, Maroc, Mexique, République-Unie de Tanzanie et État de Palestine
  2. Sous-groupe sur l'amélioration de l'efficacité du système statistique de l'Organisation des Nations Unies : Afrique du Sud, Angola, Argentine, Italie, Mongolie, Suisse et État de Palestine
  3. Sous-groupe de travail sur les documents finals du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données : Argentine, Afrique du Sud, Costa Rica, Danemark, Équateur, Hongrie, Maroc, Myanmar, Suisse et État de Palestine
-